

Communiqué

Le 9 janvier 1995

N° 5

M. ANDRÉ OUELLET SE RÉJOUIT DES INITIATIVES DE PAIX À SRI LANKA

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, s'est réjoui aujourd'hui de l'accord annoncé par la présidente de Sri Lanka, M^{me} Chandrika Kumaratunga. Conclu avec les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), cet accord prévoit un cessez-le-feu et la tenue de pourparlers de paix. M^{me} Kumaratunga en a fait l'annonce à l'issue d'une réunion entre le gouvernement et les LTTE à Jaffna, dans le nord de Sri Lanka.

« Le Canada applaudit à ce geste positif et félicite M^{me} Kumaratunga de sa détermination à trouver une solution pacifique au conflit intercommunautaire meurtrier qui afflige Sri Lanka depuis plus de dix ans », a souligné M. Ouellet.

Le Ministre a engagé les parties à participer de manière sérieuse et constructive à ces pourparlers de paix, dans l'intérêt de tous les Sri-Lankais et Sri-Lankaises.

Accédant à la demande faite en ce sens par le gouvernement de Sri Lanka et par les LTTE, le Canada a accepté, en principe, qu'un expert canadien participe à la surveillance du cessez-le-feu.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

